

**Projet d'augmentation de la capacité du lieu de dépôt définitif de sols contaminés à  
Mascouche - Questions supplémentaires**

De : Quintus, Françoise [Francoise.Quintus@bape.gouv.qc.ca](mailto:Francoise.Quintus@bape.gouv.qc.ca)  
À : amanji [amanji@horizonenviro.com](mailto:amanji@horizonenviro.com)  
Cc : alinamanji [alinamanji@horizonenviro.com](mailto:alinamanji@horizonenviro.com); lboyer [lboyer@horizonenviro.com](mailto:lboyer@horizonenviro.com);  
St-Gelais, Annie [Annie.St-Gelais@bape.gouv.qc.ca](mailto:Annie.St-Gelais@bape.gouv.qc.ca)

Lundi : 2020-08-10 13:36

Monsieur Manji,

La commission vous demande de répondre aux questions suivantes en lien avec la cible du ministre portant sur la suffisance des garanties financières :

- Est-ce que les activités d'enfouissement de Signaterre sont couvertes par une assurance pollution afin de couvrir d'éventuels incidents environnementaux ? Si oui, quels types d'incidents sont couverts et quel est le montant actuellement assuré ?
- Plus spécifiquement, est-ce que cette assurance couvre les dommages occasionnés par un éventuel glissement de terrain tel que celui survenu en 2012 alors qu'Écolosol était propriétaire du lieu d'enfouissement ?
- Est-ce que cette couverture d'assurance fait partie des exigences de certification d'autorisation délivré par le MELCC en 2016 ?

Nous vous demandons de nous faire part de votre réponse sous un délai de 24 heures.  
Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter.

Sincères salutations,

**Françoise Quintus**

Analyste

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**

140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6  
Tél. : 581 925-0685  
Sans frais : 1 800 463-4732  
[francoise.quintus@bape.gouv.qc.ca](mailto:francoise.quintus@bape.gouv.qc.ca)